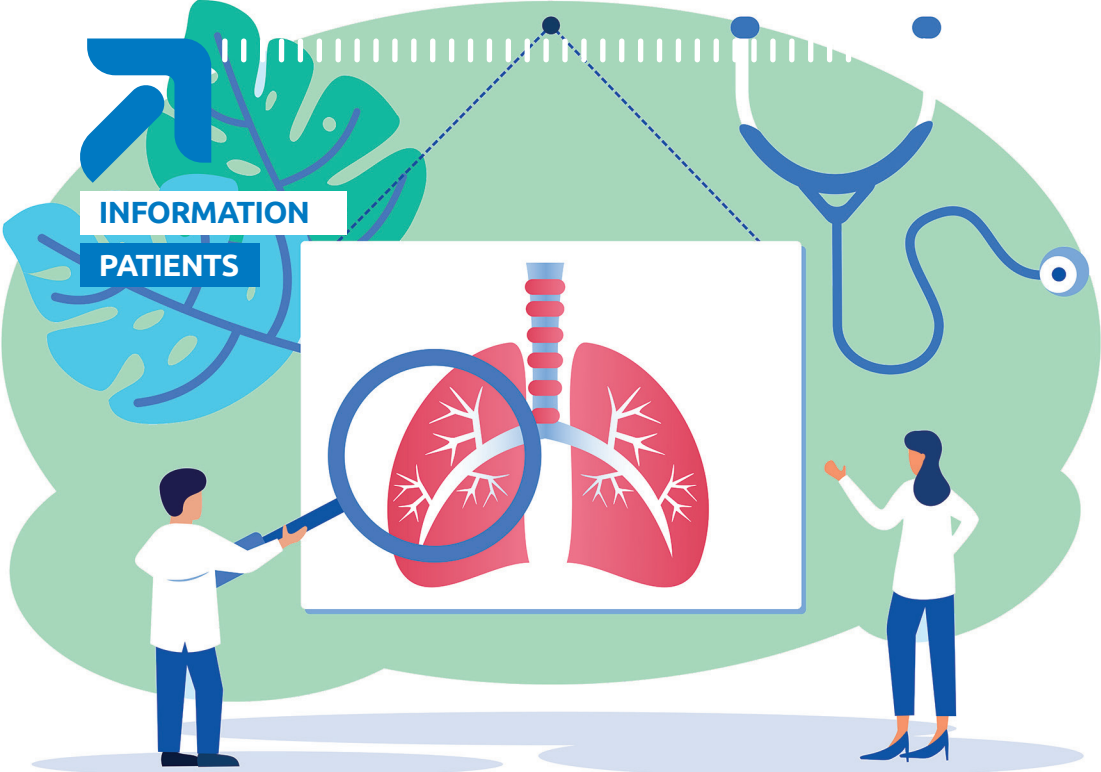




INFORMATION

PATIENTS

*Un doute, une question ?
Le CLAT* vous répond*

***Centre de Lutte AntiTuberculeuse**

La tuberculose

Informations à l'attention des personnes
malades



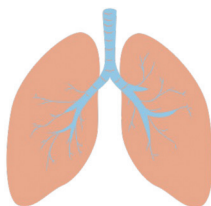


LA TUBERCULOSE MALADIE

C'est une maladie infectieuse due à un microbe : le bacille de Koch ou BK.

Il touche surtout les poumons mais aussi parfois d'autres organes.

Cette maladie se soigne avec des antibiotiques.



LES SIGNES

Remarque : Vous pouvez avoir la tuberculose et ne présenter qu'un seul de ces symptômes ou avoir d'autres symptômes en rapport avec la localisation de la maladie.



Toux



Crachats de sang



Sueurs nocturnes



Perte de poids



Fatigue



Fièvre

LE TRAITEMENT

Le bacille de koch (BK) est une bactérie, que l'on combat avec des antibiotiques.

Le traitement est long : minimum six mois. Au début, vous prendrez trois ou quatre médicaments, puis le traitement sera allégé au bout de quelques mois.

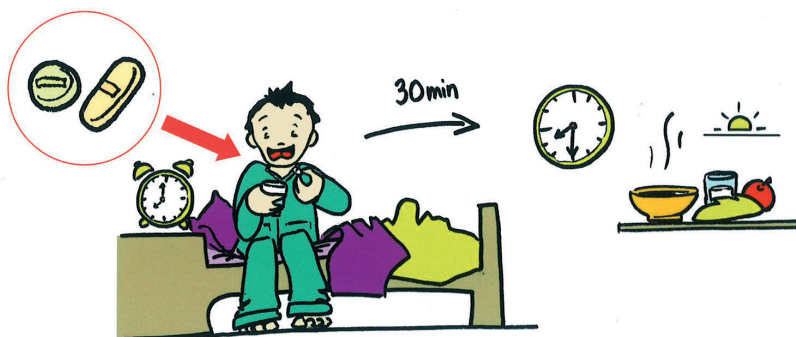
Prise du traitement :

Le traitement est efficace à condition d'être pris :

- tous les jours, **sans interruption** ;
- à jeûn ;

Ne pas arrêter ni réduire le traitement sans avis médical et malgré l'apparition d'effets secondaires.

En cas d'arrêt du traitement ou d'une mauvaise prise de celui-ci, la tuberculose **peut ne pas guérir** et surtout le bacille peut devenir **résistant** aux médicaments habituels qui perdent en efficacité. Il faudra alors d'autres traitements plus longs et plus compliqués.



1. Prendre les médicaments au réveil, à jeun.
2. Attendre 30 minutes avant de manger.



3. Repas normaux



4. Boire de l'alcool est dangereux !

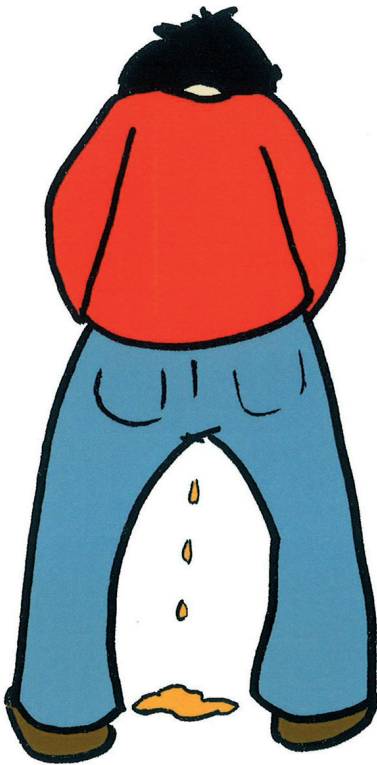


5. Ne rien manger pendant la nuit.

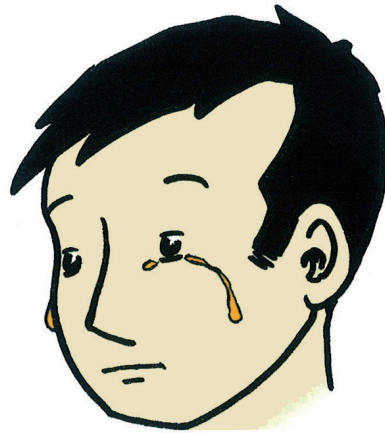
Principaux effets secondaires du traitement :

- coloration orangée des larmes et des urines ;
- annulation de l'efficacité de la pilule contraceptive ;
- risque de perturbation du bilan hépatique ;
- risque de troubles visuels ;
- troubles digestifs au début du traitement ;
- rares éruptions cutanées.

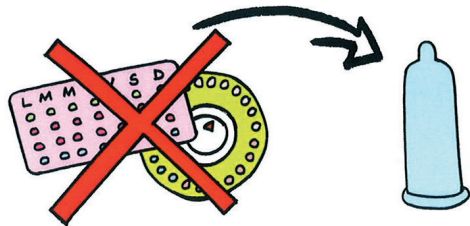
Si ces effets s'intensifient, veuillez contacter le CLAT.



Urines orange



Larmes orange



La pilule ne protège plus.

SUIVI MEDICAL ET SOCIAL

Suivi médical :

- consultation médicale tous les 2 mois
- prise de sang mensuelle
- consultation ophtalmologique.
- le suivi radiologique et les prélèvements biologiques (crachats) permettent de surveiller l'efficacité du traitement.



Revenir en consultation

Faire une prise de sang dans un laboratoire, pour surveiller le foie.



Suivi social :

La tuberculose est une affection longue durée (ALD).

Le médecin remplit donc une demande de prise en charge à 100%, pour une gratuité des soins, des examens et du traitement en lien avec cette maladie.

Si vous n'avez pas de couverture sociale, vous pouvez rencontrer un(e) assistant(e) social(e) afin de vous aider à régulariser votre situation.

Le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT) assure le suivi médical et délivre gratuitement les médicaments antituberculeux aux personnes n'ayant pas de couverture sociale.

TRANSMISSION DE LA MALADIE

La tuberculose a une transmission exclusivement aérienne ; le contact physique et le partage des différents objets de la vie courante sont sans danger.

Ainsi, la plupart des malades sont hospitalisés jusqu'à la fin de la période de contagiosité. Ceux qui ne le sont pas, doivent, pour protéger leur entourage, porter un masque (pendant minimum 3 semaines après le début du traitement et ce jusqu'à l'avis médical de fin d'isolement), aérer les pièces régulièrement, limiter les contacts avec d'autres personnes. Ces mesures sont à rediscuter s'ils sont atteints d'une forme non extra-pulmonaire, moins contagieuse.

Avant traitement, on estime que la **contagion** s'étend en moyenne sur les 3 mois précédant le diagnostic.

C'est pourquoi une **enquête** est réalisée par le **CLAT** avec votre accord et votre aide. Elle permet de recenser les personnes ayant été en contact avec vous et de procéder à leur dépistage. Une infirmière du **CLAT** vous accompagne dans cette démarche.

Les personnes à dépister sont sélectionnées en fonction de critères :

- **durée et proximité** de contact avec la personne malade,
- **confinement** de la pièce où ont eu lieu les contacts.

Les informations recueillies sont protégées par le secret professionnel.

La lutte anti-tuberculeuse étant une action de santé publique, le dépistage est pris en charge pour tous, par l'assurance maladie ou le CLAT en cas de couverture sociale incomplète ou manquante.



Toux et éternuements



La parole (postillons)



Aérer les pièces



Porter un masque

UN DOUTE, UNE QUESTION,

- Par quel médecin vais-je être suivi ?
- Combien de temps va durer le traitement ? A quel moment dois-je le prendre ?
- Que dois-je faire en cas d'effets secondaires ?
- Je n'ai plus de médicaments et je ne revois pas le médecin avant une semaine, que dois-je faire ?
- J'ai oublié de prendre mon traitement un jour.
- Où faire les examens de suivi (radiologie, prise de sang...) ?
- Je n'ai pas de couverture sociale : dois-je payer les médicaments et les examens ?
- Que dois-je faire si je reçois une facture de l'hôpital ?
- Au bout de combien de temps puis-je sortir de chez moi ?
- Tout le monde va-t-il savoir que j'ai la tuberculose ?
- Mon entourage a peur : dois-je rester en quarantaine ?
- Qui peut dépister mon entourage ?
- Le dépistage de mon entourage est-il payant ?
- Et pour mon travail ?

Pour avoir une réponse à toutes ces questions et bien d'autres, contactez le CLAT

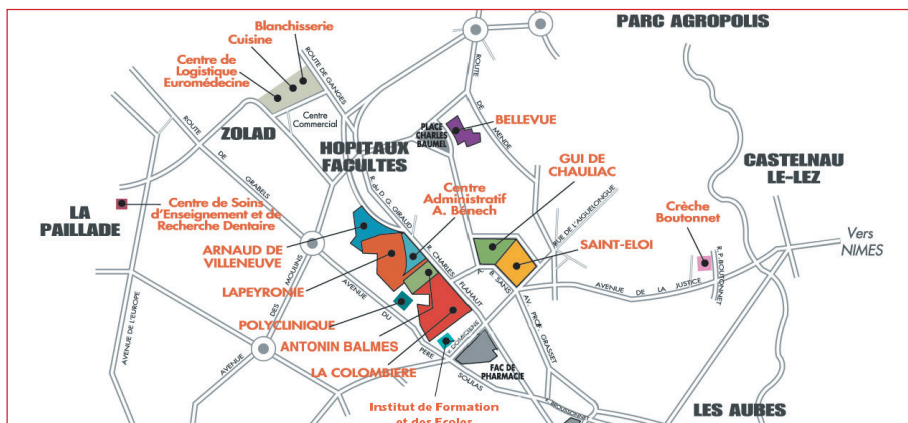
Le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse est là pour vous accompagner tout au long de votre prise en charge.

COMMENT JOINDRE LE CLAT ?



A l'hôpital Arnaud de Villeneuve, Département de Pneumologie.

- **Médecins** : Dr Charriot Jérémy (Réfèrent de Structure), Dr Volpato Mathilde (Praticien Hospitalier), Dr Covas Corinne (Praticien contractuel), Dr Dutron Sarah (Pédiatre)
- **Infirmière coordinatrice** : Mme Sagnat Adeline / Tél : 07 88 01 45 92
- **Infirmières** : Bousquet Elodie, Brau Anaïs, Gueganou Delphine, Pezzatini Julie.
Tél : 07 88 01 46 46
- **Assistant social** : Lagarde Malo / Tél : 06 07 67 32 07
- **Secrétaire** : Boulouys Sylviane / Tél : 04 67 33 60 84 / clat@chu-montpellier.fr /
Fax : 04 67 33 22 75
- **Jours d'ouverture** :
du lundi au vendredi
9h00 - 12h30
14h00 - 16h00
- **Consultations médicales** :
mardi et jeudi sur rendez-vous
- **consultations délocalisées au CH des Bassins de Thau** : deux jeudis par mois, dans les locaux de la maison médicale de garde, située à l'Hôpital Saint Clair de Sète, Boulevard Camille Blanc.



Document réalisé par V. ANDRIEU, I. BARTHES
et L. CAUMETTE (dessins de F. LAUTRAM)

